

SÉANCE ORDINAIRE

LE 11 NOVEMBRE 2002

Cinquante cinquième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11^e jour de novembre 2002 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Magda Farès, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Micheline Sauvé et Claudette C.-Thibodeau.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Lynda Tessier.

Madame la commissaire Thérèse Lasnier se joint à la réunion à 20 heures 08.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Madame et Messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Ghislaine Gasper, Yvon Pineault et Claude St.Pierre.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 02.11.11 001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter les points :

- 04.4 CLSC du Richelieu : désignation d'un représentant au conseil d'administration;
- 05.1 Bassins géographiques des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu;
- 05.2 Bassins géographiques des écoles du secteur Iberville;
- 05.3 Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot : implantation du programme d'éducation internationale;
- 12.1 Félicitations et remerciements.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 15 octobre 2002 (document SG 02.11.11-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;
- 04.2 Correspondance;
- 04.3 Adhésion de la Commission scolaire à l'entente spécifique 2002-2004 pour contrer le décrochage en Montérégie (document DG 02.11.11-04.3);
- 04.4 Désignation d'un représentant au Conseil d'administration du CLSC du Richelieu;
- 05.1 Bassins géographiques des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu (document séance tenante);
- 05.2 Bassins géographiques des écoles secondaires du secteur d'Iberville (document séance tenante);
- 05.3 Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot : implantation du programme d'éducation internationale;
- 06.1 Clientèle adulte au 15 octobre 2002 (document joint);
- 08.1 Retraite progressive (document RH 02.11.11-08.X);
- 08.2 Engagements (document RH 02.11.11-08.X);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 novembre 2002, pour un montant de 3 221 091,05\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2002.11.11-09.1);
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 novembre 2002, pour un montant de 3 330 402,18\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon (document RF 2002.11.11-09.2);
- 09.3 Adoption des états financiers au 30 juin 2002 (document déjà remis au comité de travail du 28 octobre 2002);
- 10.1 Projet de débarcadère, école Henryville (document RM 02.11.11-10.1);
- 10.2 Dénonciation des ententes pour l'organisation du transport scolaire (document RM 02.11.11-10.2);
- 10.3 Achats regroupés, Conseil du trésor du Québec (document RM 02.11.11-10.3);
- 10.4 Adjudication de contrats :
 - 10.4.1 Travaux de peinture 2002-2003 (document RM 02.11.11-10.4.1);
11. Commissaires-parents;
12. Autres sujets;
- 12.1 Félicitations et remerciements;
13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 15 OCTOBRE 2002 (document SG 2002.11.11-04.1)

HR 02.11.11
002

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement.

- **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 15 octobre 2002.

04.2 CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance reçue.

04.3 ADHÉSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE À L'ENTENTE SPÉCIFIQUE 2002-2004 POUR CONTRER LE DÉCROCHAGE EN MONTÉRÉGIE (Document DG 02.11.11-04.3)

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la Politique de soutien au développement local et régional et, conséquemment, qu'il fait de la régionalisation de l'action gouvernementale un de ses mandats prioritaires;

Considérant que la Planification stratégique régionale de la Montérégie 2001-2006 ainsi que l'Entente-cadre 2001-2006 de développement de la Montérégie retiennent le soutien à la réussite scolaire, l'accroissement de la concertation au niveau de la main d'œuvre, la diversification des modèles de formation, le renforcement des compétences, la diplomation et un meilleur accès aux métiers non traditionnels pour les femmes parmi leurs priorités;

Considérant que la politique gouvernementale en matière de développement régional prévoit que la mise en œuvre des choix stratégiques de l'entente cadre relève, au plan gouvernemental, des ministères sectoriels concernés, par le biais d'ententes spécifiques, moyens privilégiés pour assurer la concrétisation de la régionalisation de l'action gouvernementale;

Considérant que le gouvernement du Québec reconnaît le CRDM comme interlocuteur en matière d'élaboration des stratégies de développement et en tant qu'aviseur dans la détermination des priorités ministérielles en région;

Considérant que le gouvernement du Québec est engagé dans une réforme de l'éducation qui vise, entre autres, à augmenter la persévérance, la réussite scolaire et la qualification des élèves et à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et leur communauté.

Considérant que l'acquisition de compétences professionnelles ou techniques favorise une insertion sociale et professionnelle réussie qu'il est nécessaire d'adopter une approche préventive, planifiée et concertée pour lutter contre la problématique du décrochage scolaire;

Considérant que des ententes de complémentarité de service entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux touchent les jeunes d'âge scolaire et particulièrement les jeunes ayant des difficultés et qu'elles permettent une action concertée entre les établissements des deux réseaux;

Considérant que le gouvernement du Québec, à la suite du rapport final des États généraux sur l'éducation et du plan ministériel «prendre le virage du succès» favorise le partenariat pour améliorer la réussite éducative, contrer et prévenir le décrochage scolaire;

Considérant que le décrochage scolaire survient tant au secondaire qu'au collégial, qu'à l'université et qu'en Montérégie, les trois ordres d'enseignement conviennent, avec l'ensemble de la société régionale, d'œuvrer à sa prévention;

Considérant que l'obtention d'un diplôme, attestant des compétences professionnelles ou techniques devient une exigence pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle.

HR 02.11.11
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières adhère à « l'Entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire en Montérégie » signée par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie.

Que le président du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie soit autorisé à signer l'Entente au nom des commissions scolaires de la Montérégie .

Adopté unanimement.

04.4 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLSC DU RICHELIEU

Considérant la lettre du 22 octobre de monsieur Julien Tremblay, président de désignation, du CLSC du Richelieu;

HR 02.11.11
004

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Magda Farès soit désignée pour agir à titre de représentante de la Commission scolaire au Conseil d'administration du CLSC du Richelieu.

Adopté unanimement.

05.1 BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES SECONDAIRES DU SECTEUR SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (Document séance tenante)

Considérant la nécessité de revoir l'organisation scolaire des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu, en raison principalement d'un débordement important de clientèle qui augmentera sensiblement au cours des prochaines années;

Considérant l'obligation pour la Commission scolaire de déterminer les services éducatifs qui sont dispensés par chaque école (L.I.P., art. 236);

Considérant les résultats de la consultation menée à l'automne 2001 concernant la réorganisation des bassins de fréquentation des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant l'importance du temps de préparation des équipes école dès 2003-2004 pour une implantation du curriculum l'année suivante;

Considérant les modifications apportées au scénario initial en fonction des remarques exprimées lors de la consultation menée à l'automne 2001;

Considérant la résolution du 8 avril dernier approuvant la nouvelle organisation scolaire de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot où l'on y accueillera, dès 2003-2004, des élèves de 1^{re} à 5^e secondaire;

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que l'organisation scolaire des écoles secondaires du secteur Saint-Jean-sur-Richelieu soit modifiée dès 2003-2004 en fonction du modèle suivant :

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot : 1^{re} à 5^e secondaire

Bassins de fréquentation :

Fréquentation de 1^{re} à 5^e secondaire : Sainte-Marie-de-la-Visitation, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Luc (Des Prés-Verts), Saint-Luc (entre le boulevard Saint-Luc et l'Est de la 35), Saint-Luc (Ouest du Chemin Saint-André), Ile Sainte-Thérèse.

Fréquentation de 4^e et 5^e secondaire : Saint-Gérard, Saint-Luc (Providence et Sacré-Cœur).

École Beaulieu : 4^e et 5^e secondaire

Bassins de fréquentation : Cathédrale, Saint-Edmond, Saint-Eugène, Lacolle, L'Acadie, Domaine Deland, Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Lucien, Saint-Blaise, Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, Saint-Valentin, Notre-Dame-de-Lourdes.

École Dr-Alexis-Bouthillier : 1^{re} à 3^e secondaire

Bassins de fréquentation : Saint-Luc (Providence et Sacré-Cœur), Saint-Eugène, Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, Saint-Valentin.

École Félix-Gabriel-Marchand : 1^{re} à 3^e secondaire

Bassins de fréquentation : Saint-Edmond, Saint-Lucien, L'Acadie; Domaine Deland.

École Marguerite-Bourgeois : 1^{re} à 3^e secondaire

Bassins de fréquentation : Cathédrale, Saint-Gérard, Lacolle, Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Blaise, Notre-Dame-de-Lourdes.

Les bassins de fréquentation sont redéfinis de façon à favoriser la mise en application du principe de l'école de quartier.

L'opérationnalisation de cette réorganisation se fera selon un calendrier déjà déposé en comité de travail.

Adopté à l'unanimité.

05.2 BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES SECONDAIRES DU SECTEUR D'IBERVILLE

Monsieur François Lafortune dépose, à titre d'information, la lettre adressée aux parents des élèves visés par la proposition de modification des bassins du secteur Iberville ainsi qu'un calendrier des opérations concernant ce projet.

05.3 POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT : IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Considérant le projet éducatif de l'école, dûment adopté par le conseil d'établissement;

Considérant l'organisation des services éducatifs à partir du 1^{re} secondaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot à compter de septembre 2003;

Considérant la volonté clairement exprimée par l'assemblée générale du personnel et par le conseil d'établissement;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires d'appuyer une initiative pédagogique des plus enrichissantes et souhaitée par le milieu;

HR 02.11.11
006

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie la demande de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot d'offrir, à ses élèves, le programme d'éducation internationale et ce, dès septembre 2003.

Adopté unanimement.

06.1 CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 2002 (document joint)

Monsieur Fernand Croisetière commente le document faisant état de la clientèle adulte au 15 octobre 2002.

08.1 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 02.11.11-08.X)

HR 02.11.11
007

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Jean-Paul Raymond, technicien en bâtiment, au Service des ressources matérielles, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 14 octobre 2002;
- pourcentage du traitement : 80% jusqu'au 29 août 2003 et 60% du 1^{er} septembre 2003 jusqu'au plus tard le 13 octobre 2007.

Adopté unanimement.

08.2 ENGAGEMENTS (document RH 02.11.11.08.X)

HR 02.11.11
008

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Amélie Guay soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (26 heures/semaine) à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 4 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
009

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Wuyts soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique de technicienne en éducation spécialisée (21 heures/semaine) à l'école Curé-Martel et ce, à compter du 4 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
010

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jocelyne St-Pierre soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (29 heures/semaine) à l'école Saint-Joseph (Richelieu) et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
011

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Poirier soit engagée pour un poste régulier temps plein à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (26 heures 15 minutes/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
012

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Mario Desrosiers soit engagé pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducateur en service de garde (25 heures 50 minutes/semaine) à l'école Des Prés-Verts et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
013

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Stéphanie Lachance soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (25 heures 45 minutes/semaine) à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
014

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie-France Guay soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (25 heures/semaine) à l'école Providence et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
015

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Andréane Hamel soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (23 heures 45 minutes/semaine) à l'école Providence et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
016

Il est proposé par monsieur François Blais:

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Kathleen Martineau soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (23 heures 45 minutes/semaine) à l'école Providence et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
017

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Estel Borduas soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 55 minutes/semaine) à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
018

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Helen Whitbread soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (22 heures 30 minutes/semaine) à l'école Providence et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
019

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Pascal Guilbault soit engagé pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducateur en service de garde (22 heures 25 minutes/semaine) à l'école Sacré-Cœur (Saint-Luc) et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
020

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Line Filteau soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (20 heures 15 minutes/semaine) à l'école Saint-Joseph (Richelieu) et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
021

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Cynthia Cloutier soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (20 heures/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
022

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Martin Boudreau soit engagé pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducateur en service de garde (18 heures 45 minutes/semaine) à l'école Napoléon-Bourassa et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
023

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Goyette soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (17 heures 10 minutes/semaine) à l'école Hamel et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
024

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Guylaine Soucy soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (16 heures 45 minutes/semaine) à l'école Saint-Jacques-le-Mineur et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
025

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lorraine Thériault soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (14 heures 30 minutes/semaine) à l'école Saint-Gérard et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
026

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nicole Cyr soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (14 heures 30 minutes/semaine) à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Valérie Girard soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (14 heures 25 minutes/semaine) à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
028

Il est proposé par monsieur Gilles Loïselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Tanguay soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (13 heures 30 minutes/semaine) à l'école Saint-Michel et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
029

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Diane Clusiaux soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (12 heures 15 minutes/semaine) à l'école Saint-Joseph (Richelieu) et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
030

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Coupal soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (7 heures 30 minutes/semaine) à l'école Notre-Dame-de-Fatima et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11
031

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mireille Pariseau soit engagée pour un poste régulier temps partiel à caractère cyclique d'éducatrice en service de garde (19 heures 15 minutes/semaine) à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 18 novembre 2002.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 NOVEMBRE 2002 (document RF 2002.11.11-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 11 novembre 2002, pour un montant de 3 221 091,05\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 NOVEMBRE 2002(document RF 2002.11.11-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 11 novembre 2002, pour un montant de 3 330 402,18\$, vérifiée par madame Nicole Mongeon.

09.3 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2002

Considérant que, conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a donné un avis public en date du 24 octobre 2002;

Considérant que les commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme de vérificateurs Ruel, Giroux, Dorion et par le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

HR 02.11.11
032

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2002 soient acceptés tels que présentés.

Adopté unanimement.

10.1 PROJET DE DÉBARCADÈRE, ÉCOLE HENRYVILLE (document RM 02.11.11-10.1)

Attendu les démarches entreprises par la Municipalité d'Henryville pour implanter un débarcadère en vue de desservir la clientèle de l'école Henryville;

Attendu l'objectif visé d'améliorer la sécurité aux abords de l'établissement;

HR 02.11.11
033

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

De participer financièrement au projet de débarcadère à l'école Henryville, soit 25% du coût des travaux, maximum de 15 000\$;

D'autoriser le Service des ressources matérielles à planifier la réalisation des travaux en collaboration avec la Municipalité d'Henryville;

De demander à la Municipalité d'Henryville de s'assurer que le déneigement des trottoirs durant la saison hivernale soit effectué pour la sécurité des élèves fréquentant cet établissement.

Adopté unanimement.

10.2 DÉNONCIATION DES ENTENTES POUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE (document RM 02.11.11-10.2)

Attendu les protocoles d'ententes intervenus avec les établissements privés pour l'organisation du transport scolaire;

Attendu la renégociation de l'enveloppe du transport scolaire;

Attendu l'avis déposé par le comité consultatif du transport scolaire;

HR 02.11.11
034

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

De dénoncer l'entente intervenue depuis l'année 1998-1999 avec des établissements privés pour l'organisation du transport scolaire et de mandater le responsable du transport scolaire afin de négocier les modalités d'une nouvelle entente.

Adopté unanimement.

10.3 ACHATS REGROUPÉS, CONSEIL DU TRÉSOR DU QUÉBEC
(document RM 02.11.11-10.3)

Attendu que notre politique d'acquisition de biens et services prévoit l'acquisition de biens par le processus d'achats regroupés;

Attendu que le secrétariat du Conseil du trésor du Québec offre des regroupements d'achats de biens et de services à tous les ministères et organismes publics;

HR 02.11.11
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières adhère au regroupement d'achats du Conseil du trésor du Québec et de ce fait accepte que les approvisionnements initiés par l'organisme s'effectuent selon les politiques, les règles et procédures de l'organisme;

Que cette résolution prenne effet le jour de son adoption et demeure en vigueur jusqu'à ce que ladite adhésion soit dénoncée par l'une ou l'autre des parties.

Adopté unanimement.

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.4.1 TRAVAUX DE PEINTURE 2002-2003 (Document RM 02.11.11-10.4.1)

HR 02.11.11
036

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes par établissement les contrats de peintures suivants :

- Aménagement Dibek Inc., au montant de 4 925,37\$ (taxes incluses);
- Les entreprises Léo Ouellet Inc., au montant de 16 931,68\$ (taxes incluses);
- Les Entreprises Maurice Mercier Inc., au montant de 1 863,41\$ (taxes incluses);
- Lacolle Décoration, au montant de 1 288,28\$ (taxes incluses);
- Mercier & Frères, au montant de 2 795,11\$ (taxes incluses);
- Les Peintres Sylvester Inc., au montant de 38 872,70\$ (taxes incluses);
- Pierre Lafond Entrepreneur Peintre, au montant de 19 072,30\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin remercie le directeur général et le directeur général adjoint pour leur présence lors de la soirée d'information adressée aux présidents et présidentes des conseils d'établissement et aux directeurs et directrices des établissements.

Madame Johane Corbin transmet les informations suivantes au Conseil des commissaires :

- Le Comité de parents de la Commission scolaire a adopté une politique de reconnaissance envers les membres du Comité.
- Madame Diane Miron, de la Commission scolaire des Patriotes a été élue présidente de la Fédération des comités de parents du Québec.

Madame Lynda Tessier confirme qu'il s'agit bien de sa dernière présence au Conseil des commissaires et remercie les membres pour leur accueil.

12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 02.11.11 **037**

Il est proposé par madame Nicole Mongeon :

Que des remerciements soient adressés à madame Lynda Tessier pour son excellente collaboration à titre de représentante du Comité de parents et ce, depuis le 19 octobre 1998.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11 **038**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées aux participants et aux médaillés de l'école Pointe-Olivier de Saint-Mathias-sur-Richelieu pour leur performance lors de la 4^e présentation du Cross-Country de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi que des remerciements à monsieur Ange-Émile Viens, éducateur physique, pour son excellent accompagnement de ses élèves.

Adopté unanimement.

HR 02.11.11 **039**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées aux jeunes coureurs ainsi qu'aux médaillés de l'école de Richelieu pour leur performance lors de la 4^e présentation du Cross-Country de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ainsi que des remerciements à monsieur Daniel Papineau, éducateur physique, pour son excellent accompagnement de ses élèves.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 02.11.11 **040**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

**LE SECRÉTAIRE PAR
INTÉRIM**